

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

<i>Identificateur de produit :</i>	PowerWeld Zinc Galv avec finition brillante (aérosol)
<i>Utilisation du produit :</i>	Répare la galvanisation à chaud avec une finition brillante
<i>Code de l'article:</i>	PW6066
<i>Nom du fournisseur :</i>	Techniweld Corporation
<i>Adresse du fournisseur :</i>	2300, promenade Winston Park Oakville (Ontario) L6H 7T7
<i>Adresse Web du fournisseur :</i>	www.techniweld.com
<i>Téléphone du fournisseur :</i>	905-829-8780 1-800-268-4833
<i>Fabricant:</i>	KCI, Inc.
<i>Adresse du fabricant :</i>	1721, rue Toal Charlotte (Caroline du Nord) 28206
<i>Adresse Web du fabricant :</i>	www.kciincorporated.com
<i>Téléphone du fabricant:</i>	780-372-8435
<i>Téléphone d'urgence :</i>	CHEMTREC (24 heures sur 24) 1800-424-9300
<i>Préparé par :</i>	Techniweld Corporation
<i>Date de préparation :</i>	12 June 2023
<i>Classification du SIMDUT :</i>	N'est pas un produit contrôlé

Section 2 : Identification des dangers

<i>Classification:</i>	Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4
	Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
	Cancérogénicité	Catégorie 1B
	Toxicité pour la reproduction (l'enfant à naître)	Catégorie 2
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
	Aérosols inflammables	Catégorie 1
	Gaz sous pression	Gaz liquéfié
	Danger pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 2
	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 3
<i>Éléments de l'étiquette :</i>	Danger	



Mentions de danger

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation de la peau.

- H319 Provoque de graves lésions oculaires.
- H336 Peut causer somnolence ou vertiges.
- H340 Peut causer des défauts génétiques.
- H350 Peut causer le cancer.
- H360 Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
- H373 Peut causer des dommages aux organes (système nerveux central, yeux, reins, foie, système respiratoire et peau) par exposition prolongée ou répétée.
- H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Conseils de prudence

- P201 Obtenez des instructions spéciales avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler tant que toutes les mesures de sécurité n'ont pas été lues et comprises.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes – Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.
- P251 Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.
- P260 Ne pas respirer de poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeur/pulvérisation.
- P264 Laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation.
- P270 Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.
- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter les rejets dans l'environnement.
- P280 Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.
- P306+ EN CAS D'EXPOSITION OU DE PRÉOCCUPATION :
- P313 Obtenez des conseils ou des soins médicaux.
- P305+ SI DANS LES YEUX:
- P351+ Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes.
- P338 Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
- P302+ SI SUR LA PEAU :
- P352 Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P332+ EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE :
- P313 Obtenez des conseils ou des soins médicaux.
- P337+ SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE :
- P313 Obtenez des conseils ou des soins médicaux.
- P304+ EN CAS INHALÉ :
- P340 Amenez la personne à l'air frais et gardez-la à l'aise pour respirer.
- P312 Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
- P301+ EN CAS D'ÉCLABOUSSURES :
- P310 Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P331 Ne provoquez PAS de vomissements.

- P362 Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
- P391 Recueillir les déversements. Dangereux pour le milieu aquatique.
- P405 Magasin fermé.
- P403+ Conserver dans un endroit bien ventilé.
- P233 Garder le contenant hermétiquement fermé.
- P410+ Protéger de la lumière du soleil.
- P412 Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F.
- P501 Éliminer le contenu ou le contenant dans une usine d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers :

41,58 % du mélange est constitué de composant(s) de toxicité orale aiguë inconnue.
 39,04 % du mélange est constitué de composant(s) dont le danger aigu pour le milieu aquatique est inconnu.
 39,04 % du mélange est constitué de composant(s) dont les dangers à long terme pour le milieu aquatique sont inconnus.

Section 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients dangereux

INGRÉDIENTS DANGEREUX	NUMÉRO CAS.	CONCENTRATION APPROXIMATIVE (%)*
Acétone	67-64-1	30 – 40
Propane	74-98-6	10 – 20
Zinc	7440-66-6	10 – 20
N-butane	106-97-8	5 – 10
Acétate d'éther méthylique de propylène glycol	108-65-6	5 – 10
Toluène	108-88-3	5 – 10
Aluminium	7429-90-5	1 – 5
Xylène	1330-20-7	1 – 5
Hydrocarbure aliphatique	64742-82-1	0.1 – 1
Éthylbenzène	100-41-4	0.1 – 1
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.1 – 1
Autres composants inférieurs aux niveaux à déclarer		1 – 5

*Le pourcentage exact (concentration) de composition n'a pas été divulgué en tant que secret commercial.

Section 4 : Premiers soins

Inhalation: Retirer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Ingestion: Peu probable, en raison de la forme du produit. Rincer bouche. En cas de vomissements, gardez la tête basse afin que le contenu de l'estomac ne pénètre pas dans les poumons. Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien.

Contact visuel : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste. Aucune mesure de premiers soins spécifique n'a été notée.

Contact avec la peau : Aucun effet indésirable dû au contact cutané n'est attendu. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon. Enlevez les vêtements

contaminés. Obtenez des soins médicaux immédiatement si des symptômes apparaissent.

Symptômes:

Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Mal de tête. Nausées, vomissements. Irritation oculaire sévère. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue. Irritation de la peau. Peut causer des rougeurs et de la douleur. Une exposition prolongée peut entraîner des effets chroniques.

REMARQUE : Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (montrez l'étiquette si possible). S'assurer que le personnel médical est au courant du ou des matériaux impliqués et prendre des précautions pour se protéger. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin présent. Dans tous les cas graves, contactez immédiatement le médecin. Les opérateurs téléphoniques locaux peuvent fournir un certain nombre de centres antipoison régionaux.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammable:

Oui, inflammable

Moyens d'extinction :

Mousse résistante à l'alcool. Brouillard d'eau. Poudre chimique sèche. Sable sec. Dioxyde de carbone (CO₂). NE PAS utiliser un jet d'eau solide car il pourrait disperser et propager le feu.

Température d'auto-inflammation:

Non disponible

Produits de combustion dangereux :

Non disponible

Sensibilité des données d'explosion à

Impact mécanique :

Non disponible

Sensibilité des données d'explosion à

Décharge statique :

Oui

Équipement spécial:

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome soumis à la pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Utilisez un blindage pour protéger les pompiers contre l'éclatement des conteneurs.

Précautions pour les pompiers :

Contenu sous pression. Le contenant sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou aux flammes. Lors d'un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

En cas d'incendie : Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire en toute sécurité. Ne déplacez pas de marchandises ou de véhicules si la cargaison a été exposée à la chaleur. Déplacez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis avec de l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur. En cas d'incendie massif dans la zone de chargement, utilisez des porte-tuyaux sans pilote ou des buses de surveillance, si possible. Sinon, retirez-vous et laissez le feu s'éteindre.

Utilisez des procédures normalisées de lutte contre l'incendie et tenez compte des dangers des autres matières concernées. Déplacez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne respirez pas de fumées.

Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Le contenant sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou aux flammes.

Section 6 : Mesures de rejet accidentel

Équipement de protection:

Voir la section 8

Procédures d'urgence :

Éloignez le personnel inutile. Gardez les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent le long du sol et s'accumulent dans

les zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Portez l'équipement et les vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne respirez pas de brouillard ou de vapeur. Le personnel d'urgence a besoin d'un équipement respiratoire autonome. Ne touchez pas les contenants endommagés ou les matériaux renversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérez les espaces fermés avant d'y entrer. Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être contenus. Pour la protection personnelle, voir la section 8 de la FDS.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : Éliminez toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans les environs immédiats). Gardez les combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart des matières déversées. Arrêtez les fuites si vous pouvez le faire sans risque. Déplacez la bouteille dans un endroit sûr et ouvert si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à ce que le gaz se soit dispersé. Couvrir avec une feuille de plastique pour empêcher la propagation. Absorber dans la vermiculite, le sable sec ou la terre et placer dans des récipients. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Après la récupération du produit, rincer la zone avec de l'eau.

Pour les petits déversements, essuyez avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, molleton). Nettoyez soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Éviter les rejets dans l'environnement. Prévenir d'autres fuites ou déversements si vous pouvez le faire en toute sécurité. Éviter de rejeter dans les drains, les cours d'eau ou sur le sol. Informer le personnel de gestion ou de supervision approprié de tous les rejets dans l'environnement.

Section 7 : Manutention et entreposage

Procédures et équipement de manutention : Obtenez des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler tant que toutes les mesures de sécurité n'ont pas été lues et comprises. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton de pulvérisation est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée soit complètement sèche. Ne coupez pas, ne soudez pas, ne soudez pas, ne percez pas, ne meulez pas et n'exposez pas les contenants à la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à d'autres sources d'inflammation. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Ne réutilisez pas les contenants vides. Ne respirez pas de brouillard ou de vapeur. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez une exposition prolongée. Ne pas goûter et avaler. Lorsque vous consommez, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas manipuler ce produit. Devrait être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Portez un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Éviter les rejets dans l'environnement. Observez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Exigences de stockage : Aérosol de niveau 2. Magasin fermé. Conteneur sous pression. Protéger de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 ° C / 122 ° F. Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou entreposer

à proximité d'une flamme nue, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Ce matériau peut accumuler une charge statique qui peut provoquer une étincelle et devenir une source d'inflammation. Fixez les bouteilles en position verticale en tout temps, fermez toutes les soupapes lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Conserver dans un endroit bien ventilé.

Incompatibilités:

Acides forts. Acides. Agents oxydants puissants. Nitrates. Halogènes. Fluor. Chlore.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition :

COMPOSANTS	NUMÉRO CAS.	ACGIH TLV	Le NIOSH	OSHA PEL
Acétone	67-64-1	STEL: 750 ppm TWA : 500 ppm	TWA : 590 mg/m3 250 ppm	PEL : 2400 mg/m3 PEL: 1000 ppm
Hydrocarbure aliphatique	64742-82-1	TWA: 1000 ppm	Plafond: 1800 mg/m3 TWA : 5 mg/m3 (fumée de soudage ou poudre pyrophorique)	
Aluminium	7429-90-5	TWA : 1 mg/m3 (fraction respirable)	5 mg/m3 (respirable) 10 mg/m3 (poussières)	PEL : 5 mg/m3 (fumée) PEL : 15 mg/m3 (poussières totales)
Éthylbenzène	100-41-4	TWA : 20 ppm	STEL : 545 mg/m3 125 ppm TWA : 435 mg/m3 100 ppm	PEL : 435 mg/m3 PEL : 100 ppm
N-butane	106-97-8	STEL: 1000 ppm	TWA: 1900 mg/m3	
Propane	74-98-6		TWA : 800 ppm 1800 mg/m3 1000 ppm	PEL: 1800 mg/m3 PEL: 1000 ppm
Toluène	108-88-3	TWA : 20 ppm	STEL : 560 mg/m3 150 ppm TWA : 375 mg/m3 100 ppm	Plafond : 300 ppm TWA : 200 ppm
Xylène	1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA : 100 ppm		PEL : 435 mg/m3 PEL : 100 ppm
Oxyde de zinc	1314-13-2	STEL : 10 mg/m3 (fraction respirable) TWA: 2 mg/m3 (fraction respirable)	Plafond : 15 mg/m3 (poussière) STEL : 10 mg/m3 (fumée) TWA: 5 mg/m3 (fumée) 5 mg/m3 (poussières)	PEL : 5 mg/m3 (fraction respirable) PEL : 5 mg/m3 (fumée) PEL : 15 mg/m3 (poussières totales)

Mesures d'ingénierie :

Une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air par heure) devrait être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres mesures techniques pour maintenir les niveaux en suspension dans l'air en deçà des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux en suspension dans l'air à un niveau acceptable. Des douches oculaires et une douche d'urgence doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Équipement de protection individuelle:

Protection des yeux et du visage – Lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou lunettes).

Protection de la peau et du corps – Portez des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Des gants appropriés peuvent être recommandés par le

fournisseur de gants. Portez des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire – Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez un filtre mécanique / cartouche de vapeur organique NIOSH ou un respirateur à adduction d'air.

Mesures d'hygiène – Lors de l'utilisation, ne fumez pas. Tenir à l'écart de la nourriture et des boissons. Observez toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, de boire et / ou de fumer. Lavez régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

<i>État physique :</i>	Aérosol
<i>Odeur et apparence :</i>	Odeur de solvant, de couleur gris opaque
<i>Seuil olfactif (ppm) :</i>	Non disponible
<i>pH:</i>	Non disponible
<i>Point de fusion:</i>	Non disponible
<i>Point de congélation:</i>	-305,68 °F (-187,6 °C) estimé
<i>Point d'ébullition:</i>	-42,1 °C (-43,78 °F) estimé
<i>Point d'éclair :</i>	-156,0 °F (-104,4 °C) estimé
<i>Limite supérieure d'inflammabilité (% en volume):</i>	12,8 % estimé
<i>Limite inférieure d'inflammabilité (% en volume):</i>	1,8 % estimé
<i>Pression de vapeur:</i>	2200.03 hPa estimé
<i>Densité de vapeur:</i>	Non disponible
<i>Densité relative:</i>	Non disponible
<i>Solubilité:</i>	Non disponible
<i>Coefficient de partition:</i>	Non disponible
<i>Température d'auto-inflammation:</i>	550 °F (287,78 °C) estimé
<i>Température de décomposition:</i>	Non disponible
<i>Viscosité:</i>	Non disponible
<i>Densité:</i>	6,83 lb/gal
<i>Classe d'inflammabilité :</i>	IA inflammable estimée
<i>Chaleur de combustion (NFPA 30B) :</i>	26,89 kJ/g estimé
<i>Pourcentage volatil :</i>	81.72%
<i>Densité:</i>	0.82
<i>COV:</i>	380.852661g/l Matériau 3.1783695 lbs/gal Matériau 599.484616 g/l Réglementaire 5.0029416 lbs/gal Réglementaire

Section 10 : Stabilité et réactivité

<i>Stabilité chimique:</i>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<i>Réactions dangereuses possibles :</i>	Aucun dans le cadre d'un traitement normal.
<i>Conditions à éviter :</i>	Chaleur. Évitez les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
<i>Matériaux à éviter (incompatibilités) :</i>	Acides forts. Acides. Agents oxydants puissants. Nitrates. Halogènes. Ammoniac. Amines. Isocyanates. Fluor. Caustiques. Chlore.
<i>Conditions de réactivité :</i>	Non disponible
<i>Sous-produits de décomposition dangereux:</i>	Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu
<i>Polymérisation dangereuse :</i>	Ne se produit pas

Section 11 : Renseignements toxicologiques

<i>Contact avec la peau :</i>	Irritant pour la peau. Un contact prolongé avec la peau peut défrayer la peau et produire une dermatite.
<i>Absorption cutanée :</i>	Non disponible
<i>Contact visuel :</i>	Provoque une grave irritation oculaire.
<i>Inhalation:</i>	Peut causer des dommages aux organes par exposition prolongée ou répétée par inhalation. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Mal de tête. Nausées, vomissements. Une inhalation prolongée peut être nocive.
<i>Ingestion:</i>	Pas de toxicité aiguë. L'aspiration dans les poumons pendant la déglutition peut causer de graves lésions pulmonaires qui peuvent être fatales.
<i>Effets de l'exposition aiguë :</i>	Nocif en cas d'ingestion. Effets narcotiques. Peut causer de la somnolence et des étourdissements.
<i>Effets de l'exposition chronique :</i>	Peut causer des dommages aux organes lors d'une exposition prolongée ou répétée. Une mauvaise utilisation intentionnelle par la concentration et l'inhalation délibérées du contenu peut être nocive ou fatale. L'abus chronique d'hydrocarbures a été associé à des rythmes cardiaques irréguliers et à un arrêt cardiaque potentiel. Un contact prolongé avec la peau peut défrayer la peau et produire une dermatite.
<i>Irritation du produit:</i>	Irritant pour la peau et les yeux.
<i>Sensibilisation au produit :</i>	Non disponible
<i>Cancérogénicité:</i>	Soupçonné de causer le cancer. Éthylbenzène (groupe 2B), xylène (groupe 3).
<i>Effets sur la reproduction :</i>	Il a été démontré que les composants de ce produit causent des malformations congénitales et des troubles de la reproduction chez les animaux de laboratoire. Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
<i>Sensibilisation respiratoire :</i>	Non disponible
<i>Données toxicologiques :</i>	

COMPOSANTS	NUMÉRO CAS.	DL50 CUTANÉE	CL50 PAR INHALATION	DL50 ORALE
Acétone	67-64-1	Lapin : > 15 800 mg/kg	Rat : 76 mg/l, 4 h	Souris : 3000 mg/kg Rat : 5800 mg/kg
Hydrocarbure aliphatique	64742-82-1		Rat : 61 mg/l, 4 h	Rat : > 25 ml/kg
Éthylbenzène	100-41-4	Lapin : 17 800 mg/kg		Rat : 3500 mg/kg
N-butane	106-97-8		Souris : 680 mg/l, 2 h Rat : 658 mg/l, 4 h	
Propane	74-98-6		Rat : > 1442,847 mg/l 15 min	
Toluène	108-88-3	Lapin : 12 124 mg/kg Lapin : 14,1 ml/kg	Souris : 5320 ppm, 8 heures Souris : 400 ppm, 24 heures Rat : 26 700 ppm, 1 h Rat: 8000 ppm, 4 heures	Rat : 2,6 g/kg
Xylène	1330-20-7	Lapin: > 43 g/kg	Souris : 3907 mg/l, 6 h Rat : 6350 mg/l, 4 h	Souris : 1590 mg/kg Rat: 3523 – 8600 mg / kg
Zinc	7440-66-6			Rat : 630 mg/kg
Oxyde de zinc	1314-13-2		Souris : > 5,7 mg/l, 4 h	Souris : 7950 mg/kg Rat: > 5 g/kg

Section 12 : Information écologique

Toxicité aquatique et terrestre :

COMPOSANTS	NUMÉRO CAS.	TOXICITÉ POUR LES CRUSTACÉS	TOXICITÉ POUR LES POISSONS
Acétone	67-64-1	CE50 Puce d'eau (Daphnia magna) : 21,6 – 23,9 mg/l, 48 h	CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) : 4740 – 6330 mg/l, 96 h

Hydrocarbure aliphatique	64742-82-1	CE50 Puce d'eau (Daphnia pulex): 2,7 - 5,1 mg / l, 48 heures	CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) : 8,8 mg/l, 96 h
Aluminium	7429-90-5		CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) : 0,16 mg/l, 96 h
Éthylbenzène	100-41-4	CE50 Puce d'eau (Daphnia magna) : 1,37 - 4,4 mg/l, 48 h	LC50 Méville à tête de boule (Pimephales promelas) : 7,5 - 11 mg/l, 96 h
Toluène	108-88-3	CE50 Puce d'eau (Daphnia magna) : 5,46 - 9,83 mg/l, 48 h	LC50 Saumon coho (Oncorhynchus kisutch) : 8,11 mg/l, 96 h
Xylène	1330-20-7		LC50 Crapet arlequin (Lepomis macrochirus) : 7,711 - 9,591 mg/l, 96 h
Zinc	7440-66-6	CE50 Puce d'eau (Daphnia magna) : 2,8 mg/l, 48 h	CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) : 0,56 mg/l, 96 heures
Oxyde de zinc	1314-13-2		LC50 Tête-de-boule (Pimephales promelas) : 2246 mg/l, 96 h

<i>Persistence et dégradabilité :</i>	Non disponible
<i>Potentiel de bioaccumulation :</i>	Coefficient de partage n-octanol / eau (log K _{ow})
	Acétone -0.24
	Hydrocarbure aliphatique 3.16 - 7.15
	N-butane 2.89
	Propane 2.36
	Toluène 2.73
	Xylène 3.12 - 3.2
<i>Mobilité des sols :</i>	Non disponible

Section 13 : Considérations relatives à l'aliénation

REMARQUE : Éliminez toujours les déchets conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

<i>Manipulation sécuritaire :</i>	Ne réutilisez pas les contenants vides.
<i>Méthodes d'élimination :</i>	Recueillir et récupérer ou éliminer dans des contenants scellés au site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne laissez pas ce matériau s'écouler dans les égouts ou les réserves d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des contenants usagés. Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Étant donné que les contenants vides peuvent retenir les résidus du produit, suivez les mises en garde figurant sur l'étiquette même après la vidange du contenant. Les contenants vides doivent être apportés à un site de manutention des déchets approuvé pour être recyclés ou éliminés. Ne réutilisez pas les contenants vides.

Article 14 : Renseignements sur le transport

<i>Numéro d'identification ONU :</i>	ONU 1950
<i>Désignation officielle de transport:</i>	Aérosols
<i>Classe ou division de danger :</i>	2.1
<i>Groupe d'emballage :</i>	Quantité limitée

Section 15 : Renseignements réglementaires

<i>Proposition 65 de la Californie:</i>	Ce produit contient des produits chimiques connus de l'État de Californie pour causer le cancer – éthylbenzène (11 juin 2004); Silice, quartz cristallin (1er octobre 1998)
<i>Droit de savoir de l'État des États-Unis :</i>	Acétone (Californie, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)

Hydrocarbures aliphatiques (Californie)
Aluminium (Californie, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)
Éthylbenzène (Californie, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)
N-Butane (Californie, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)
Propane (Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)
Toluène (Californie, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)
Xylène (Californie, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)
Zinc (Californie, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)
Oxyde de zinc (Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island)

Section 16 : Autres renseignements

<i>Qualifications HMIS®:</i>	Santé, 2 Inflammabilité, 4 Risque physique, 0
<i>Classements NFPA :</i>	Santé, 2 Inflammabilité, 4 Risque physique, 0
<i>Date de préparation :</i>	12 June 2023
<i>Date de la dernière révision :</i>	12 June 2023

Ce format de FDS est conforme au SGH. Techniweld Corporation fournit les informations contenues dans ce document de bonne foi, mais ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. Le présent document est uniquement destiné à fournir un guide sur la manipulation préventive appropriée du matériau par une personne dûment formée à l'utilisation de ce produit. L'utilisation et les conditions d'utilisation du produit sont indépendantes de la volonté de Techniweld. La garantie des matériaux est limitée aux résultats des tests de performance du produit tels que détaillés dans les certificats de conformité. L'interprétation des résultats des tests relève de la responsabilité de l'utilisateur final. Aucune autre garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.